

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 73 (1934)  
**Heft:** 44

**Artikel:** Le bouquet de la crise  
**Autor:** J., Gilbert  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-226068>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

que les « grosses légumes » passent trop souvent entre les gouttes !

Il y aurait aussi les prés qui produisent en abondance cette robuste et plantureuse ombellifère dénommée « patte d'ours », proche parente de la carotte, de la ciguë ou peut-être du ricin, dont les larges feuilles, comme d'énormes mains toujours prêtes à prendre, couvrent une superficie si étendue que les petites fleurs cherchant à vivre tout autour d'elle ont une peine inouïe à avoir leur part de soleil, lequel pourtant, dit-on, luit pour tous.

La flore des bois nous offrirait également le bois carré, ainsi que ce cousin pauvre du noble fruit des sarments qu'est le raisin d'ours, cher aux apothicaires, et bien d'autres sujets encore.

Mais à chacun ses soucis, aussi je laisse volontiers à ceux dont c'est le métier, le soin de trouver de nouvelles sources de revenus où le thé d'octobre n'aura, je l'espère, plus rien à voir. Je préfère m'arrêter là, tout en méditant cette réflexion d'un bon vieux grand-papa qui, à la vue des dégâts causés par la grêle dans sa vigne si pleine de promesses quelques heures auparavant, s'exprimait en ces termes : « Eh là oui, c'est bien malheureux ! ce qui est loin ne reviendra pas cette année, mais tant pis ! ce sera toujours autant qui ne payera pas ce maudit impôt sur le vin ! »

Fridolin.



### CONDAMNATION A MORT D'UN COMBIER POUR CRIME DE SORCELLERIE

UN procès-verbal du Conseil des Douze du Lieu, daté du 26 janvier 1698, renferme le curieux alinéa suivant :

« A la réquisition d'honorable Jonas Meyland de ce lieu, dès longtemps habitant Morges, l'attestation à luy céans octroyée du 16<sup>me</sup> Janvier 1673, signée par égrège David Aubert, a esté par concordable voix reconfirmée, et ont les sieurs conseillers attesté le dict Meyland, ny les siens, n'estre aucunement parents, ny de la tige de Michel Meyland cy-devant exécuté à mort à Romainmostier pour ses maléfices. »

Cette exécution capitale dut avoir lieu en 1672, ou à une date antérieure. On aimerait en savoir davantage, mais la procédure demeure introuvable. Sans doute disparut-elle en 1691 lors de la destruction par le feu des archives régionales.

Les vers que voici, en patois du Chenit, sont inspirés de ce tragique événement :

#### METCHÉ, LOU SOEURSYE.

Po søersyè èi passavè  
Tché lè dzaè dè l'aindrài,  
La Comba<sup>1</sup> sè mofyavè  
Dè Metché l'ècoffaï.

L'allavè sain vergonye,  
Pèchotr' on lou savai,  
E sobba su Borgonye,  
Metché a l'ècoffaï.

Ton regyè que faoudrayè,  
Ton cròuy' one dè vòdai,<sup>2</sup>  
Fan piri modz' è fàiyè,  
O ! Metché l'ècoffaï.

Le tseze ràida mouërta,  
La vats' a Djan Bènaï,  
Quoui a volu sa pèrta ?  
L'è Metché l'ècoffaï.

Lou tsâtèlan sè montè ;  
Y'a bin dè kyè ma fài,  
A sae qu'on li racontè  
Dè Metché l'ècoffaï.

Lè dzoudzou daou balliàdzou,  
Que connysson lè luai,  
Condamnon, pôu dammàdzou,  
Metché a l'ècoffaï.

Remanmotyé vi tsairè,  
D'on còu dè gleiv' adràï,  
La téta daou petsairè,<sup>3</sup>  
Metché a l'ècoffaï.

A. P.

<sup>1</sup> Autre désignation pour la Vallée de Joux.

<sup>2</sup> Sorcier, esprit malfaisant.

<sup>3</sup> Malheureux, pauvre diable.

**Un juge judiciaire.** — Un camionneur nègre, nous disent les journaux américains, passe l'autre jour, à New-York, devant le juge. Il est l'objet d'une contravention pour freins insuffisants.

— Votre patron, demande le juge, vous a-t-il remis de l'argent pour payer l'amende ?

— Non, pas encore, répond le camionneur, mais soyez tranquille, monsieur le juge, mon patron paiera, il a de quoi.

— Ah ! Pour qui travaillez-vous ?

— Pour la ville de New-York.

— Cela change la face des choses, conclut le juge.

Et il acquitta le nègre, estimant qu'il était inutile de tirer de l'argent d'une poche pour la remettre dans l'autre, aux frais du contribuable.



### LE TROUPEAU A QUITTE L'ALPAGE

...Et la Saint-Denis est arrivée...

JULES au Sonneur, alors, a songé à descendre son bétail. Quitter son chalet, son alpage, c'est chaque automne pour lui un moment mélancolique. Il a pourtant tout remis sur le char : la chaudière, les seillons, les bagolets. Il a rebouclé au cou de ses bêtes les grosses clochettes et les toupins remis pendant l'été. Puis il a donné un tour de clé à la porte, et, son bâton d'armailli à la main, il a appelé les vaches...

Dans un grand bruit de clochettes et de cris, de gambades folles et de coups de cornes, bêtes et hommes ont dévalé la charrière pierreuse qui conduit vers la vallée.

Une dernière fois les vieux gogans de la lisière du bois ont tressailli à la symphonie des sonnailles ; une fois encore le petit bovaïron a lancé ses huchées aux échos de la pâture ; au détour du chemin, Jules au Sonneur a caressé d'un dernier coup d'œil la silhouette familière du chalet, et, brusquement, le troupeau disparu, çà a été le silence sur la montagne...

...L'écurie, qui encaivait des noisettes, s'est, alors, risqué hors de son fourré ; le lièvre s'est dressé sur ses pattes de derrière, ses oreilles haut levées, a regardé vers le chalet ; et, à la tombée de la nuit, le renard même est venu humer l'habitation que l'homme venait de quitter.

Enfin, à la nuit bien noire, les petits génies de la montagne ont réintégré la chambre à fromages vide et repris leurs puériles occupations au creux du feu.

Dans les sous-bois, les esprits errants recommencent leurs lentes évolutions ; on les sent glisser furtivement et geindre entre les épicéas et les alisiers. La vie des choses se ranime dans le silence de la montagne : voici qu'une feuille de hêtre est devenue jaune, puis dix, puis cent ; celles des érables se sont tachées de rouilles, les alisiers et les trembles ont bruni... Une faine éclate, et l'on entend choir par terre ses graines triangulaires.

Le matin des brouillards errent, gazes silencieuses, entre les bosquets, se tassent au fond d'une combe, en conciliabules mystérieux et muets.

...Un souffle a passé. Toute la forêt a frémi. Le bûcheron attardé, qui rentrait à la brune, se retourne, regarde derrière lui, vaguement apeuré. Ce n'est rien ! dit-il tout haut. Mais les arbres, eux, ont senti quelque chose d'indéfinissable et de triste. Les champignons se sont ratinés, puis sont rentrés dans les herbes, sous les feuil-

les. Les meurons noirs se sont laissés glisser dans leur rocaille.

...Puis, tout à coup, le vent a hurlé dans ses trompettes, et, comme des furies, ses légions déchainées se sont ruées sur les feuillages vieilliss... Alors, les pauvres arbres ont été secoués, battus, roulés, tordus ; et à chaque rafale l'on voyait la pluie bruissante et folle de feuilles s'abattre sur le sol : pauvres petites choses brunes, jaunes, rougeâtres, tôt enfouies dans les fissures de la terre ou foulées aux pieds, et qui, déjà, n'étaient plus rien...

Et les feuilles sont tombées. Et les sapins n'ont plus leur vert de l'été, à côté des hêtres qui lèvent au ciel leurs rameaux grêles et roux. Et ça a été l'automne ; puis l'arrière-saison.

Et, Jules au Sonneur, là-bas, tout là-bas, au fond de la vallée, a levé les yeux vers la montagne.

Et il a vu que c'était la fin de la douce saison.

Il en a ressenti un grand coup de tristesse, et il est rentré lentement vers ses vaches à l'étable humide et chaude... La Papillon a meuglé sourdement vers la montagne enveloppée du grand silence et la Borsarde a remué sa chaîne, prise, elle aussi, de la nostalgie des grands espaces et de l'odeur âcre des potentilles... Cyprien.

**A la pincette !** pièce villageoise en deux actes et trois tableaux de M. Matter-Estoppey, Montreux. — Imprimerie Ganguin & Laubscher, Montreux.

Madame Matter-Estoppey a, à son actif, plusieurs pièces villageoises dont le piquant et l'humour font la fortune de ses soirées annuelles de maintes sociétés.

Son nouvel ouvrage « A la pincette ! » inspiré fort à propos d'un fait-divers qui fit couler pas mal d'encre (l'histoire du Monsieur de Lausanne auquel l'opinion publique attribua un des gros lots de la Loterie nationale) est d'une lecture très plaisante. Nous ne doutons pas qu'il fera merveille à la scène, tant le dialogue a d'accent et de consistance. L'amateur des spirituelles vaudoiseries retrouvera dans la pièce « A la pincette » ces types sans lesquels il n'est pas de bonne comédie de chez nous : une femme copieusement alanguée et portée sur la curiosité, un brave homme de boursier communal, une fiancée fine mouche et bonne comme le pain, etc.

La dernière de Mme Matter-Estoppey fera glorieusement son bout de chemin. **A la pincette !** ne manquera pas de rencontrer le succès.

### LE BOUQUET DE LA CRISE

CHRISTIANE et Jean-Pierre ont échangé depuis un an bientôt les doux serments d'amour.

Demain sera l'anniversaire de leur mariage. Christiane, Kiki pour ses proches, pense à cette date ; mais au lieu de s'en réjouir, elle paraît aujourd'hui d'assez méchante humeur.

Pourtant, il semblerait être tout naturel que la jeune femme se réjouisse, fasse une fête du menu qu'elle préparerait pour le dîner du lendemain !

Evidemment ; mais la date de son mariage avec Jean-Pierre fut inopportunément choisie : le 29 ! Une fin de mois, si désastreuse pour le porte-monnaie des ménagères peu fortunées !

Christiane est d'autant plus mécontente aujourd'hui, qu'elle n'est pas sans avoir à se reprocher pendant le cours du mois presque écoulé certaines petites dépenses superflues.

Des amies l'ont entraînée dans des thés élégants et naturellement Kiki fut obligée de s'acheter en cet honneur et pour ne pas faire honte à son mari, une paire de gants chic et un sac à la mode.

— Alors quel pourra être le menu de fête de notre dîner d'anniversaire de mariage, se demande-t-elle anxieusement ?

Il lui reste la possibilité de solliciter de Jean-Pierre une avance sur le mois suivant ; mais cette perspective ne l'enchanté guère, car elle tient à l'estime absolue de son mari.

La conséquence de ces réflexions est que son humeur est déplorable quand Jean-Pierre rentre à la maison à l'heure du dîner.

Jean-Pierre déplie sa serviette avec méthode : ce grand garçon, à la physionomie ouverte et gaie, semble personnifier le bel équilibre moral et physique.

Après le potage silencieux, il examine le visage tourmenté de Kiki.

— Une femme a bien le droit d'être un peu nerveuse, pense-t-il indulgent.

Mais Christiane parle et, hélas ! ses propos sont dépourvus d'aménité.

— Jean-Pierre, dit-elle, tu devrais faire comme tout le monde : essayer de gagner de l'argent, beaucoup d'argent ! Je ne peux vraiment pas faire face aux dépenses du ménage avec la modeste somme que tu me donnes chaque mois.

Jean-Pierre regarde sa femme et songe aux bonnes petites amies.

— C'est vrai, continue Christiane, toutes mes amies sont des femmes chic. Simone et Jacqueline ont de la fortune, c'est entendu ; mais Françoise et Colette n'ont pas eu un sou de dot. Aussi elles se passent de bonnes comme moi ; mais elles ont leur voiture parce que leurs maris sont débrouillards. Colette me disait que son mari avait acheté leur auto à tempérament. Par exemple, ils dépensent moins que nous pour la nourriture alors que tu es vraiment exigeant pour nos menus.

— Oui, Kiki, je tiens à notre santé à tous deux. Ma grand'mère disait : « Il vaut mieux aller chez le boulanger que chez le pharmacien », et je suis l'un de ceux qui continuent à être de cet avis.

Quant à afficher un luxe que je n'aurais pas la possibilité de m'offrir qu'avec des soucis d'échéances peut-être terribles, je ne me sens pas le courage de le désirer, estimant payer beaucoup trop cher un plaisir relatif dans ces conditions-là.

— Vraiment, Jean-Pierre, tu es un fossile, en retard sur ton siècle de je ne sais combien d'années. Tu évoques les maximes de ta grand'mère ; c'est bien cela, tu as la mentalité de son époque.

Jean-Pierre sourit : il connaissait bien Christiane, impulsive, franche, capable de tous les dévouements ; mais malheureusement un peu influençable ! Le temps corrigerait ce léger défaut et, telle qu'elle était, Kiki représentait pour lui la plus délicieuse compagne qu'on puisse rêver.

Peu à peu la conversation s'engagea sur un terrain moins brûlant et le reste de la journée se passa très agréablement.

Mais le lendemain Christiane fut désolée de ne pouvoir offrir à Jean-Pierre l'un de ses menus préférés.

Très industrielle, elle fit contre mauvaise fortune bon cœur et s'ingénia à rendre succulentes les simples denrées qu'elle put acheter.

Et, à l'heure du dîner, elle reçut son charmant mari avec le plus délicieux de ses sourires.

Ce dernier portait à la main un carton contenant un bouquet venant de chez un bon fleuriste.

— Kiki, dit-il en lui tendant le présent, je nous souhaite de nombreuses années aussi heureuses que celle qui vient de finir.

— Merci, Jean-Pierre, comme tu es gentil, répondit la jeune femme tout en ouvrant le carton.

Mais quelle ne fut pas sa stupéfaction en y découvrant un bouquet rond, d'allure vieillotte, mais composé d'étrange façon : au centre, un artichaut, puis se suivant en cercle, radis, carottes et navets, le tout parachevé par des feuilles d'artichauts reposant sur un beau rond de papier dentelé. Sur le ruban qui le nouait se lisait : bouquet de crise !

— Christiane, dit Jean-Pierre légèrement taquin, j'ai pensé d'être agréable, car hier tu te plaignis de la difficulté de la vie.

La jeune femme fronça les sourcils et retira sans précaution le bouquet sévère. Mais dessous, au fond du carton, un écrin se voyait ; il contenait le bijou désiré par Christiane.

— Merci pour de vrai, Jean-Pierre, dit-elle ; j'ai bien failli être malheureuse !

— Nous ne le serons jamais, Kiki, si tu conserves ta belle nature confiante et sincère. Défends ton bonheur qui, peut-être, porte ombrage à ceux qui ne sont pas capables de le trouver. L'ambition, vois-tu, est la consolation de ceux

qui n'ont pas d'amour ! Maintenant, si ton dîner peut attendre à demain, je t'emmène au restaurant.

— Non, Jean-Pierre, si tu le veux bien nous resterons ici ; j'ai fait de mon mieux, bien que le menu ne soit pas ce que je souhaiterais.

— Avec plaisir, Kiki, Je descends à la cave chercher une bouteille.

— C'est cela, Jean-Pierre, répondit Christiane en mettant dans un vase le bouquet de la crise.

— Jean-Pierre, dit-elle encore, ce bouquet est pour moi empreint de philosophie ; il m'a fait me rendre compte de mon bonheur : « Pour être heureux, il ne faut pas regarder au-dessus de soi ».

— Attention, Kiki, c'était aussi l'une des maximes de ma grand'mère ; tu vas devenir rétrograde.

Et leurs rires fusèrent, sonnait la vraie gaieté.

Gilbert J.

UNE DEFINITON

**A l'école.** — L'inspecteur: Dites-nous ce que c'est que le sel ?

L'élève: Le sel, Monsieur, c'est quelque chose qui donne un mauvais goût à la soupe, quand on n'en met pas dedans.

**Termes abstraits.** — L'institutrice a voulu faire définir par ses élèves « l'inconcevable ». Résultats piteux. Pourtant, une petite fille a remis la réponse suivante, qui dénote une imagination remarquable :

« L'inconcevable », c'est quand un éléphant est dégringolé du haut d'une falaise et qu'il reste attaché par la queue à une paquerette ! »

**Un peu de fantaisie.** — On parle du chiffre 13, du vendredi, du sel renversé et de diverses autres superstitions qui sont courantes dans presque tous les pays.

— Il ne faut pas rire de ces choses-là, dit gravement un auditeur. Ainsi, tenez, j'avais un vieil oncle qui, à l'âge de soixante-dix-sept ans, commit l'imprudence d'assister à un dîner où l'on se trouvait treize à table.

— Et il mourut le lendemain ?

— Non, mais juste treize ans après.

UNE HISTOIRE ZOOLOGIQUE

LES journaux annoncent la nouvelle suivante : « Il y a environ six mois, le ministre de l'agriculture du troisième Reich a chargé le professeur Hiltzheimer, directeur du Musée Social de Berlin, de définir les races canines véritablement allemandes, c'est-à-dire celles qui étaient déjà établies en Allemagne dans les temps préhistoriques ».

Le savant professeur entreprit des fouilles qui lui permirent de découvrir un grand nombre d'ossements canins. Se basant sur ces découvertes, le professeur Hiltzheimer arriva à la conclusion que les vrais chiens allemands étaient le dogue danois et le fox-terrier à poil ras.

Il faut espérer que tous les chiens non aryens seront bientôt exterminés en Allemagne. D'ailleurs pourquoi se limiter aux seuls chiens ? Et les autres animaux non aryens ? Il est permis de prévoir que les Berlinoises assisteront prochainement au spectacle que voici : Le jardin zoologique brille sous un soleil resplendissant. Dans une allée ombragée s'avance la Commission pour l'extermination immédiate de toutes les bêtes d'origine non aryenne. En tête de la Commission, on aperçoit la majestueuse figure de M. le professeur Hiltzheimer. Ce grand savant n'aime pas à tergiverser, ses décisions sont rapides et irrévocables.

- Au suivant ! commande le professeur.
- Un éléphant ! répond l'assistant.
- Mais pourquoi, monsieur le professeur ?
- Parce que c'est un juif.
- L'éléphant, un juif ?
- Comment ! vous ne voyez donc pas ce nez crochu ? Qu'on l'extermine !
- Oui, monsieur le professeur.
- Au suivant !
- Une autruche !
- Qu'on l'extermine !
- Oui, monsieur le professeur.
- Au suivant !
- Un lion.
- Qu'on l'extermine !
- Mais, permettez... si j'ose dire... c'est le roi des animaux.
- On ne vous demande pas votre avis. Et

puis ne voyez-vous pas cette crinière frisée ? Qu'on l'extermine, et au suivant !

- Une baleine.
- Qu'on l'extermine !
- Mais... croyez-vous qu'elle soit juive aussi ?
- Non, la baleine n'est pas juive, mais elle a abrité un juif pendant trois jours. Qu'on l'extermine !

— Oui, monsieur le professeur. Au bout de deux heures, tout est fini.

Dans le jardin zoologique de Berlin, il ne reste plus un seul animal. Le professeur regarde d'un œil satisfait les cages vides et demande :

- C'est bien tout ?
- Absolument tout, monsieur le professeur.
- Parfait. Mais ça ?

Le professeur se penche sur un des braves miliciens et ayant mis ses lunettes se met à examiner attentivement un point noir sur son faux-col.

— Et ça, dites-moi, qu'est-ce que ça représente ?

— Pardonnez-moi, monsieur le professeur ; c'est une punaise. Dois-je l'exterminer ?

- Le professeur se met en rage :
- Vous semblez oublier, monsieur, que dans les veines de cette noble bête coule le plus pur sang aryen. Qu'on la conserve, qu'on la mette dans la meilleure cage ! Qu'on la nourrisse ! Qu'on lui donne des vêtements ! Des chaussures. Au compte de l'Etat. Nous devons encourager tous ceux en qui coule le pur sang aryen.

POURQUOI ?

Pourquoi de ceux qui manquent de linge, dit-on qu'ils sont dans de beaux draps ?

Pourquoi dit-on d'un homme qui n'a pas de pain à manger, qu'il est dans le pétrin ?

Pourquoi appelle-t-on officier de fortune celui qui n'en a pas ?

Pourquoi lorsque vous dites à quelqu'un : « Je ne partage pas votre avis, » ajoutez-vous : « Les avis sont partagés » ?

**A l'école de natation.** — Jean-Louis reçoit au contrôle un numéro en zinc qu'on lui recommande de fixer soigneusement à son caleçon.

- Pourquoi ce numéro ?
- L'employé, d'un ton calme :
- C'est pour qu'on reconnaisse plus facilement les noyés.

**Une épouse pratique.** — Une dame, très émue, se précipite comme une trombe dans le cabinet d'un des principaux avocats de la ville. Sans se donner la peine de s'asseoir, sans même adresser à l'homme de loi la moindre salutation, la dame lui dit à brûle-pourpoint :

- Mon divorce... mon divorce est-il admis par le tribunal ?
- Mais la procédure suit son cours, répond l'avocat, un peu interloqué par cette entrée.
- Dieu soit loué ! répond la dame, brûlez de suite les pièces du dossier.
- Vous êtes donc réconciliés ? répond l'avocat en esquissant un sourire.
- Réconciliés ! mais pas du tout ; mon mari a été écrasé ce matin par un train de chemin de fer, alors je vais demander des dommages-intérêts.

# DODILLE

LE CHEMISIER DE LAUSANNE

DES PRIX ABORDABLES  
HALQIMAND, 11      DANS UN CADRE CHIC

Timbres-poste pour collections

**M. Suter, 9, r. Pichard Lausanne**  
Tél. 34.366

Catalogue Yvert 1935 à 9 fr.  
Zumstein 1935 à 3 fr. 75

Albums Yvert dernières éditions.

## Un Monsieur

**à qui on ne la fait pas...**

exige un apéritif sain «DIABLERETS»  
et non un «Bitter» et il n'est jamais  
trompé.

Pour la rédaction : J. Bron, édit.  
Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.